

**A PROPOS DES FORESTIERS
INDEPENDANTS**

Dans la Presse et la Patrie, de samedi dernier, M. P. N. Breton prend la défense des Forestiers indépendants. C'est assez naturel, puisqu'il est un des chefs de l'Ordre dans la province de Québec, si nous ne faisons pas erreur.

À la plus grande partie de cette lettre nous n'avons rien à voir. Le passage suivant nous regarde, cependant :

"L'on a ensuite exploité que le Chef Suprême de l'O. I. F. était franc-maçon ; personne n'est jamais entré dans l'O. I. F. pour ses beaux yeux, mais bien uniquement pour les avantages offerts. Je connais bien des membres du clergé qui sont assurés dans des Compagnies dont le président et plusieurs directeurs sont francs-maçons, ce qui n'affecte aucunement leur honorabilité d'hommes d'affaires, et ces membres du clergé sont tout aussi respectables pour cela. Dans toute société financière ou il s'agit de dollars et de centins, la condition qui prime tout est celle du placement, des avantages et de la sécurité, non pas la question de sentiment."

Nous ignorons ce que M. Breton entend par "exploiter que." Mais c'est la Vérité qui a prouvé que le Dr Oronhyatekha, chef suprême des Forestiers Indépendants, est un maçon haut gradé, un 33e, et même quelque chose de plus. On n'a jamais tenté de contester nos preuves.

Le raisonnement de M. Breton est très faible. Personne n'a jamais prétendu qu'on entrait dans l'O. I. F. pour les beaux yeux du Dr Iroquois.

C'est un véritable enfantillage de parler de beaux yeux en une affaire aussi grave.

Ce que la Vérité a dit, c'est qu'il est dangereux pour les catholiques d'entrer dans une société dont le chef suprême est un franc maçon, non seulement haut gradé, mais très actif.

Nous savons bien que c'est pour les avantages, prétendus ou réels, qu'on entre dans l'O. I. F. mais nous sommes d'avis que ces avantages sont plus que compensés par les dangers qu'offre cette société, non à cause de son organisation financière, qui est bonne, paraît-il, mais à cause du haut rang dans la maçonnerie qu'occupe le chef de l'ordre.

On n'écarte pas cette objection en disant que les catholiques n'entrent pas dans l'O. I. F. pour les beaux yeux du chef.

On ne l'écarte pas, non plus, en parlant vaguement de compagnies d'assurance dont "le président et plusieurs directeurs sont francs-maçons."

Il faudrait d'abord donner des noms et des preuves.

Puis, M. Breton doit comprendre qu'il y a toute la différence du monde entre une compagnie d'assurance ordinaire, et une société comme l'O. I. F.

Les compagnies d'assurance ordinaires n'ont pas de rituel.

Elles n'ont pas de cérémonies d'initiation.

Elles n'ont pas de réunions des assurés.

Elles n'ont pas l'ombre d'un secret, si faible qu'il soit.

Vous faites assurer votre vie par une de ces compagnies, et tout est dit. Les assurés ne viennent jamais en contact les uns avec les autres, ni avec le président ou les directeurs. Ceux-ci peuvent être des protestants, des francs-maçons ou des orangistes, mais ils n'ont aucune occasion d'endotriner les assurés.

Tandis qu'il en va tout autrement des sociétés d'assurance mutuelle, comme l'O. I. F.

Les membres de ces sociétés sont en contact direct et immédiat les uns avec les autres, et

avec les chefs ; et ils peuvent, presque à leur insu, recevoir une fausse direction, surtout si les chefs sont hostiles à l'Eglise.

Voilà pourquoi nous trouvons qu'il y a des inconvénients graves pour les catholiques de faire partie des sociétés mixtes, c'est-à-dire composées de catholiques et de non catholiques, particulièrement lorsque ces sociétés mixtes ont à leur tête des francs-maçons haut gradés et actifs.

Les compagnies d'assurance ordinaires, cela se comprend facilement, même si elles ont des maçons à leur tête, n'offrent pas les mêmes dangers.—La Vérité.

LE SERMENT DU COURONNEMENT.

LES CATHOLIQUES S'OBJECTENT A CERTAINS PASSAGES.

Un journal d'Ottawa dit, qu'il est entendu qu'un mouvement sera fait par les catholiques du Canada, pour faire modifier cette partie du serment du couronnement qui, d'après les catholiques Romains, est une insulte à leur croyance religieuse et qui ne s'accorde pas avec les principes de la liberté et de la tolérance anglaise. Le point le plus particulier du serment d'un souverain anglais auquel les catholiques s'opposent, c'est celui qui déclare que le saint sacrifice de la messe, l'invocation à la sainte Vierge et aux Saints sont des pratiques superstitieuses et de l'idolâtrie. Le décès de la Reine Victoria et l'accession au trône d'un nouveau Souverain est considéré par les catholiques comme le temps propice pour faire obtenir un changement de formule du serment à l'occasion du couronnement du nouveau roi. On croit que les objections ont été faites et présentées aux autorités pour être transmises au gouvernement. On croit également que dans leurs efforts pour obtenir l'abolition des clauses, ci-dessus, les catholiques de l'Empire Anglais auront le support de ceux qui sont en dehors de leur propre église.

NOS EVEQUES ET LA REINE

Dimanche dernier a été lue dans les églises catholiques de Québec une lettre pastorale de Mgr. Bégin annonçant, en termes émus, la mort de Sa Majesté la reine Victoria et l'avènement au trône de son fils aîné, sous le nom d'Edouard VII. A Montréal et à Ottawa, NN. SS. les archevêques Bruchési et Duhamel ont publié des mandements semblables. Il est probable que dans les autres diocèses de la province, chaque évêque a porté officiellement à la connaissance des fidèles la mort de notre regrettée souveraine et l'avènement au trône du nouveau roi. On a dû remarquer que les mandements de NN. SS. Bégin, Bruchési et Duhamel n'ordonnent pas des prières publiques pour le repos de l'âme de la Reine. La raison en est que l'Eglise ne prie pas publiquement pour ceux qui sont morts sans être extérieurement en communion avec Elle. Ce qui n'empêche pas les fidèles de pouvoir prier en particulier pour le repos de l'âme de Sa Majesté. C'est même un grand acte de charité de le faire.—La Vérité.

J. E. WYATT,
SUCCESSION DE HODGSON & WYATT
AVOCAT, NOTAIRE, ETC
Solliciteur pour les Nova Scotia et Summerside Banks
— ARGENT A PRETER. —
Bureau : Au dessous de Clifton House.
SUMMERSIDE, P. E. I.

**Irrégularités, Périodes Douloureuses et
Dérangements gueries par les Pilules
Rouges de la Cie Chimique Franco-
Américaine.**

L'arrêt, l'excès ou l'irrégularité des périodes mensuelles affectent beaucoup les forces morales, physiques et intellectuelles chez les jeunes filles et les femmes.

La santé est un trésor unique dans ce monde. Des joues roses, des yeux clairs, la gaieté et la douceur sont l'apanage de la santé parfaite et la santé parfaite chez la femme dépend entièrement du fonctionnement régulier de ses organes essentiellement féminins, et les irrégularités sont une source de dangers et toujours l'indice d'une grande faiblesse.

FEMMES ET JEUNES FILLES, qui ne comprenez pas pourquoi vous endurez des douleurs sans nom à chaque mois et qui souffrez tellement, au point de laisser votre ouvrage et de prendre le lit pour une journée ou deux, sachez que ces souffrances endurées par vous sont toujours causées par un DERANGEMENT de ces organes propres à votre sexe et par la faiblesse générale de votre constitution.

Dans ces cas, comme dans tout ceux où la femme est affectée dans ces organes intimes, les PILULES ROUGES rendent des services inestimables et leur influence fera disparaître tous les maux dont vous pouvez souffrir. Elles donnent un sang pur et riche qui est toujours le secret d'une bonne santé. Elles aiguissent l'appétit, facilitent la digestion, aident au développement, ramènent les couleurs à la figure et font des femmes pâles et anémiques, des femmes fortes et robustes et les guérissent sûrement des périodes douloureuses ou irrégulières ainsi que des douleurs qu'elles éprouvent tous les mois.



Voici ce que nous écrit Melle DesTroismaisons :

" Je crois beaucoup à l'efficacité des Pilules Rouges, car lorsque j'ai commencé à les prendre, je souffrais depuis cinq ans, d'un dérangement de matrice et ce dérangement m'occasionnait de telles douleurs à tous les mois, que j'étais obligée de garder le lit pendant deux ou trois jours, ce qui me rendait bien misérable.

" J'étais faible et j'avais peine à faire le peu d'ouvrage que j'avais à accomplir. Ma digestion se faisait parfois très mal surtout à l'approche de mes périodes. J'étais maigre et pâle, toujours mal dans le dos et dans les reins. J'avais aussi souvent mal à la tête et de tous les remèdes qu'on m'avait recommandés, aucun ne m'avait apporté de soulagement. Je commençai à ressentir du mieux à la quatrième boîte de Pilules que je pris, et aujourd'hui, après quelques mois de traitement, je suis parfaitement guérie. Je suis grasse et forte. Je vois mes mois sans douleur. Je puis travailler sans que cela me fatigue et je suis bien heureuse d'avoir trouvé un si bon remède pour soulager mes maux.

Votre tout dévouée,

DELLE MARIE-LOUISE DESTROISMAISONS,

Ste-Louise, Cté l'Islet, P. Q."

Témoignage de MADEMOISELLE DUMAS :

" Ce n'est pas par indifférence que j'ai retardé à vous donner de mes nouvelles et je vous prie de me pardonner ce retard. Je suis complètement guérie des maladies dont je faisais mention dans mes lettres de consultations, par l'usage seul des Pilules Rouges. Elles m'ont beaucoup aidé, car de faible que j'étais, sujette à la moindre fatigue, je suis devenue forte et les couleurs que j'avais perdues par la maladie, me sont revenues. Je puis travailler longtemps et aussi marcher bien loin sans éprouver aucune fatigue.

" J'ai pleine confiance en vos Pilules Rouges, et je les ai aussi fait prendre à ma mère qui en reti-

re beaucoup de bien. Je suis certaine que si toutes les jeunes filles, fatiguées par l'ouvrage et affaiblies par les irrégularités et les périodes douloureuses, essayaient les Pilules Rouges, elles ne voudraient plus prendre autre chose le reste de leur vie. Fatiguée par l'ouvrage, souffrant d'une grande débilité générale et de beaucoup de douleurs lors de mes périodes mensuelles, devenant de plus en plus faible tous les jours, je crois que je serais aujourd'hui dans la tombe, si je n'avais pas suivi vos conseils et pris vos célèbres Pilules Rouges.

DELLE EMMA DEMERS,

" No. 75 rue Valley, Williamantic, Conn."

En outre de prendre deux Pilules Rouges après chaque repas, les Médecins Spécialistes conseillent aux femmes qui souffrent de périodes douloureuses ou irrégulières, de se vêtir chaudement, surtout à l'approche de leurs périodes, de tenir leurs intestins bien réguliers avec les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine, de se coucher à bonne heure le soir, afin de bien reposer et aussi de prendre un bain de pieds avec un peu de moutarde dans de l'eau bien chaude, tous les soirs, pendant trois jours avant la venue des périodes, et dès les premières douleurs, de boire à toutes les trois ou quatre heures, un verre de limonade à la menthe (peppermint) bien chaude.

Ces conseils et ces instructions bien simples ont guéri Mesdemoiselles DesTroismaisons et Demers qui souffraient depuis un grand nombre d'années, et elles vous guériront aussi si vous souffrez d'irrégularités et de périodes douloureuses, car les Pilules Rouges guérissent toujours les maladies des femmes, lorsqu'elles sont prises avec soin et régularité, et surtout lorsqu'elles sont aidées par les conseils des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine.

AVIS A NOS PATIENTES.

Nous attirons votre attention sur le fait très important que nous avons récemment changé le nom de nos Pilules Rouges de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN.

Pour le plus grand intérêt de nos patientes, nous avons cru utile ce changement, elles devront donc comme par le passé, et plus que jamais, exiger que le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN, soit sur chaque boîte, c'est le seul moyen d'avoir les véritables PILULES ROUGES et de se guérir rapidement. Elles devront refuser comme imitation, toutes PILULES ROUGES vendues de porte en porte et aussi celles vendues au zoo ou à d'autres endroits.

FAC-SIMILE DU PACQUET.



Le papier est blanc imprimé en couleur rouge.

Nous invitons aussi nos patientes à venir voir les Médecins Spécialistes de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN, si elles désirent avoir plus de renseignements sur leurs maladies ou sur le mode d'emploi des PILULES ROUGES, ou de leur écrire; les consultations, personnelles ou par lettres données par nos Médecins sont absolument gratuites et ne pourront manquer d'être utiles aux femmes qui souffrent et veulent se guérir. Nos PILULES ROUGES se vendent par la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, envoyées par la maille au Canada et au Etats-Unis sur réception du montant.

Adressez vos lettres comme suit:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN

Dépt. Méd. No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

ABONNEZ-VOUS A L'IMPARTIAL